



Communiqué de presse – Paris, 13 mars 2019

## Mise à disposition du Document de Référence 2018

Le Document de Référence 2018 de Danone a été déposé le 13 mars 2019 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers.

Le Document de Référence 2018 contient notamment :

- le Rapport Financier Annuel ;
- le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise ;
- le descriptif du programme de rachat d'actions ; et
- le rapport de gestion incluant la déclaration de performance extra-financière.

Ce Document de Référence est tenu à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut également être consulté sur l'espace « Investisseurs / Publications et événements / Documents de référence » du site internet de Danone ([www.danone.com](http://www.danone.com)).

Par ailleurs, les projets de résolutions présentés à l'Assemblée Générale du 25 avril 2019 ainsi que le rapport du Conseil d'Administration sur ces résolutions sont également disponibles sur l'espace « Investisseurs / Actionnaires / Assemblée Générale » du site internet de Danone ([www.danone.com](http://www.danone.com)).

### A propos de Danone ([www.danone.com](http://www.danone.com))

Avec pour mission d'apporter la santé par l'alimentation au plus grand nombre, Danone est l'un des leaders mondiaux dans le secteur alimentaire et se développe sur des catégories de produits tournées vers la santé et en forte croissance, à travers ses trois métiers : les Produits Laitiers et d'Origine Végétale, les Eaux et la Nutrition Spécialisée. Danone vise à inspirer des habitudes alimentaires et de consommation plus saines et plus durables, en ligne avec sa vision 'One Planet. One Health', qui reflète la conviction que la santé des hommes et celle de la planète sont étroitement liées. Pour faire de sa vision une réalité et créer de la valeur durable et rentable sur le long terme pour toutes ses parties prenantes, Danone a défini ses Objectifs 2030 : neuf objectifs alignés sur les Objectifs de développement durable définis par les Nations Unies pour 2030. Danone s'engage à agir de manière efficace, responsable et inclusive ; Danone respecte les critères les plus exigeants de son secteur, comme en témoigne son ambition de devenir l'une des premières multinationales certifiées B Corp™. Présente dans plus de 120 pays et comptant plus de 100 000 salariés, Danone a réalisé un chiffre d'affaires de 24,7 milliards d'euros en 2018. Le portefeuille de Danone est constitué de marques internationales (notamment *Actimel*, *Activia*, *Alpro*, *Aptamil*, *Danette*, *Danio*, *Danonino*, *evian*, *Nutricia*, *Nutrilon*, *Volvic*) ainsi que de marques locales et régionales fortes (comme *AQUA*, *Blédina*, *Bonafont*, *Cow & Gate*, *Horizon*, *Mizone*, *Oikos*, *Prostokvashino*, *Silk*, *Vega*).

Cotée sur Euronext Paris et sur le marché OTCQX via un programme d'ADR (American Depositary Receipt), Danone est classée dans les principaux indices de responsabilité sociale : le Dow Jones Sustainability Index, Vigeo Eiris, l'Ethibel Sustainability index, MSCI Global Sustainability, MSCI Global SRI indexes et FTSE4Good.